

Les priorités du programme

Le programme Erasmus + pour la période 2021-2027 s'est fixé 4 grandes priorités :

- ***L'inclusion et la diversité***
- ***L'environnement et la lutte contre le changement climatique***
- ***La transformation numérique***
- ***La participation active à la vie démocratique/citoyenneté***

L'inclusion et la diversité

L'inclusion et la diversité sont des priorités fortes du programme. Il s'agit de développer des projets qui favorisent l'égalité des chances au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur milieu social, économique, culturel, de leur handicap, de leur origine ou encore de leur lieu de vie (zones enclavées ou ultrapériphériques)

Le guide du programme Erasmus+ définit 8 obstacles :

- Les handicaps
- Les problèmes de santé
- Les obstacles liés aux systèmes d'éducation et de formation
- Les différences culturelles
- Les obstacles sociaux
- Les obstacles économiques
- Les obstacles liés à la discrimination
- Les obstacles géographiques

Ainsi et pour la mise en œuvre du soutien aux publics les plus fragiles le **Cnam Pays de la Loire** appliquera, selon le cadre et les conditions fixées par le programme Erasmus + et sous réserve de fonds suffisants, un complément financier forfaitaire ou « soutien pour l'inclusion » qui sera attribué aux personnes en situation de handicap, d'affection longue durée ou pour un autre motif justifié et susceptible d'entraver la réalisation de la mobilité. Le **Cnam Pays de la Loire** appliquera également, selon le cadre et les conditions fixées par le programme Erasmus +, une prise en charge sur la base des frais réels des dépenses nécessaires à la mobilité des personnes dans l'une (ou plusieurs) des situations précédemment citées.

L'environnement et la lutte contre le changement climatique

La prévention du changement climatique est l'une des principales priorités de l'Union européenne et donc du programme Erasmus + Pour ce volet le **Cnam des Pays de la Loire** pourra verser, selon le cadre du programme Erasmus + et sous réserve de fonds suffisants, un fond complémentaire pour toute

« mobilité verte » Ainsi les personnes pouvant justifier se rendre de leur lieu de résidence en France à leur lieu de stage à l'étranger par un moyen de transport écologique pourront se voir attribuer un complément de financement.

Le programme Erasmus + met aussi à disposition des étudiants **un guide de la mobilité verte**, ce manuel offre une aide concrète pour planifier un voyage plus durable. Il contient également des exemples et des commentaires d'étudiants qui ont voyagé de manière durable vers leur destination de mobilité.

https://uni-foundation.eu/uploads/2022_EGG_Handbook%20for%20HEI%20Students.pdf

Erasmus + a aussi créé **un portail de la mobilité verte** : « Green Erasmus » ce portail en accès libre est doté de contenus pédagogiques, de jeux et d'un quiz.

<https://www.greenerasmus.org/>

La transformation numérique

Le Cnam des Pays de la Loire met une plateforme numérique à disposition de ses apprenants souhaitant réaliser une mobilité internationale dans le cadre d'un stage d'études. Cette plateforme interne numérique permet d'accéder à toutes les informations utiles concernant la mobilité internationale ainsi que d'y télécharger et d'y déposer les documents nécessaires à une candidature pour une mobilité. Cette digitalisation des candidatures au programme Erasmus + est mise en œuvre par le **Cnam des Pays de la Loire** et selon les consignes de l'Agence.

La participation active à la vie démocratique/citoyenneté

Dans ce cadre **le Cnam des Pays de la Loire** incite les anciens participants au programme Erasmus + à témoigner de leur expérience et ainsi à en faire de vrais ambassadeurs de leur expérience. **Le Cnam des Pays de la Loire** propose également à tous les anciens participants du programme d'intégrer le réseau des Alumni Erasmus +